CONTACT
TEL : 04.72.49.04.13
MAIL : afimi@gmail.com

FORMATION Maintien et Actualisation des Compétences SST

PUBLIC CONCERNÉ

L'ensemble du personnel
PREREQUIS : Être S.S.T

OBJECTIFS

- ✓ **Poursuivre sa mission de Sauveteur Secouriste du Travail en ayant actualisé ses connaissances pratiques**

ORGANISATION

DURÉE DU STAGE : 7h00

PARTICIPANTS : 4 à 10 Pers

LIEU : Dans vos locaux. Prévoir une salle de réunion

METHODES PEDAGOGIQUES :
Apports théoriques, échange, partage d'expériences, démonstrations par le formateur SST, exercices d'apprentissage en groupe, mise en situation de cas liés aux risques propres à l'entreprise.

MATERIEL PEDAGOGIQUE :
Mannequin d'exercices adultes enfants et nourrissons, Valise pédagogique, défibrillateur …

INTERVENANT : Formateur SST validé par la CARSAT

MOYEN DE L'EVALUATION : Fiche individuelle de suivi et d'évaluation SST et cas concrets.

VALIDATION DE LA FORMATION : Après les 7h de formation obligatoire et délivrance d'un **nouveau** certificat SST

ACTUALISATION :
TOUS LES 24 MOIS (FORMATION MAC SST)

PROGRAMME

ACCUEIL DES PARTICIPANTS AVEC UN TOUR DE TABLE

LE RÔLE DU S.S.T

RAPPEL THÉORIQUE

REVISION DES GESTES D'URGENCE ET ACTUALISATION DE LA FORMATION

- **Protéger**
- **Examiner**
- **Alerter / faire alerter**

SECOURIR

- Effectuer l'action appropriée à l'état de la victime
- La victime saigne abondamment
- La victime s'étouffe
- La victime se plaint de sensations pénibles et/ou elle présente des signes anormaux
- La victime se plaint de douleurs empêchant les mouvements
- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- La victime ne répond pas
- La victime ne respire pas.

SITUATIONS INHERENTES AUX RISQUES SPECIFIQUES : *elles font l'objet d'un complément de formation proposé lors d'un module de 2 heures, intégré aux deux jours de formations*

DOCUMENTATION : Un livret INRS et un autocollant « Sauveteur Secouriste du travail » sont remis à chaque stagiaire.

GRILLE D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES MAC S.S.T EN FIN DE FORMATION

REGLEMENTATION

Article R. 4224-15 : *Un membre du personnel reçoit la formation de secouriste nécessaire pour donner les premiers secours en cas d'urgence […]*

MODALITÉS D'ACCÈS

Vous inscrire sur notre site internet dans l'onglet « Contact » et nous fournir toutes les informations nécessaires afin que nous vous transmettions une proposition tarifaire.

Formation à la demande, merci de nous contacter pour connaître nos délais de formation.